

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13871**

### Intitulé

BAC PRO : Baccalauréat professionnel Aménagements paysagers

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'agriculture	Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, Recteur au ministère de l'éducation nationale

### Niveau et/ou domaine d'activité

**IV (Nomenclature de 1969)**

**4 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

214 Aménagement paysager (parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport)

**Formacode(s) :**

21046 travaux paysagers

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme est amené à travailler en extérieur, sur des chantiers différents, qu'il met en œuvre ou exécute en tant qu'employé.

Il assure des travaux de création et/ou d'aménagement et/ou d'entretien d'un espace vert ou d'un jardin à l'aide d'outils manuels ou motorisés et d'engins motorisés.

Il intervient sur le végétal pour la tonte, les soins aux arbres, la plantation et réalise d'autres travaux de maçonnerie, installation et maintenance d'équipements et infrastructures. Il utilise pour cela du matériel, parfois mécanique, dont il assure la maintenance de premier niveau.

Il peut diriger une équipe et doit être en mesure de communiquer avec les fournisseurs, les clients et les différents acteurs du secteur paysager (architecte, bureau d'études...).

Il effectue toute tâche dans le respect de l'environnement et selon les normes et règles de sécurité en vigueur.

#### Capacités générales

C1- Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles

C2- Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle

C3- Développer sa motricité

C4- Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques

#### Capacités professionnelles

C5- Justifier des choix techniques d'aménagements paysagers en fonction d'enjeux sociaux, économiques et environnementaux

C6- Communiquer en situation professionnelle

C7- Analyser les conditions de mise en œuvre d'un chantier d'aménagements paysagers

C8- Identifier les végétaux utilisés en aménagements paysagers et leurs caractéristiques écologiques et esthétiques

C9- Conduire en sécurité le travail d'une équipe sur un chantier d'aménagement dans une perspective de durabilité

C10- Réaliser en sécurité des travaux d'entretien et de création d'aménagements paysagers dans une perspective de durabilité

C11- Mettre en œuvre en sécurité les matériels et équipements dans une perspective de durabilité et dans le respect des consignes

C12- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité au sein d'une entreprise de travaux paysagers dont il peut être responsable, au sein d'un service technique public (municipal, territorial, national...) ou pour le compte d'un employeur particulier.

Entrepreneur de travaux paysagers, Paysagiste, Chef d'équipe paysagiste, Jardinier-paysagiste, Conducteur de travaux espaces verts, Technicien espaces verts.

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

A1203 : Entretien des espaces verts

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification sont

épreuve E1, qui permet de valider la capacité C1

épreuve E2, qui permet de valider la capacité C2

épreuve E3, qui permet de valider la capacité C3

épreuve E4, qui permet de valider la capacité C4

épreuve E5, qui permet de valider la capacité C5

épreuve E6, qui permet de valider les capacités C6, C7

épreuve E7, qui permet de valider les capacités C8, C9, C10, C11, C12

Au cours du cursus de 3 ans, les élèves peuvent se présenter aux épreuves du BEPA "travaux paysagers".

**Validité des composantes acquises : non prévue**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A membre de l'enseignement agricole public, est composé d'enseignants d'établissements agricoles publics et privés justifiant des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une section préparant au baccalauréat professionnel agricole, et, pour moitié, au maximum, d'employeurs et de salariés des professions concernées.
En contrat d'apprentissage	X	Idem
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	Idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2010	X	Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Code rural et de la pêche maritime, art. D 811-145

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19 juillet 2011 modifiant l'arrêté du 10 juin 2010 portant création de la spécialité "aménagement paysagers" du baccalauréat professionnel et fixant ses conditions de délivrance (JO du 12 août 2011)

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-615 du 26 avril 2002 pris pour application de l'article 900-1 du code du travail et des articles L. 335-5 et L. 335.6 du code de l'éducation relatif à la validation des acquis de l'expérience pour la délivrance d'une certification professionnelle (JO du 28 avril 2002)

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

<http://www.chlorofil.fr/typologie/statistiques.html>

##### Autres sources d'information :

Portail web de l'enseignement agricole français : [www.portea.fr](http://www.portea.fr)

Espace web des professionnels et partenaires de l'enseignement agricole français : [www.chlorofil.fr](http://www.chlorofil.fr)

Espace web du centre national de documentation pédagogique : [www.cndp.fr/outils-doc](http://www.cndp.fr/outils-doc)

##### Lieu(x) de certification :

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF)

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Portail web de l'enseignement agricole français : [www.portea.fr](http://www.portea.fr)

##### Historique de la certification :

**Certification précédente :** [Travaux paysagers](#)